

**DATE** Paris, le 23 04 2024

**COMMUNIQUE**

**P&Ma**

**TROIS EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES, RESPECTIVEMENT CONDUITES PAR 51N4E, TVK ET UAPS, RETENUES POUR PARTICIPER AU DIALOGUE COMPETITIF POUR LA TRANSFORMATION DE LA PORTE DE LA VILLETTE**



© Air image Philippe GUIGNARD

Paris & Métropole Aménagement (P&Ma) a engagé en janvier 2024, pour le compte de la Ville de Paris, une procédure de dialogue compétitif visant à désigner une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et environnementale pour la transformation de la Porte de la Villette, à Paris 19e.

Au regard de l'enjeu de la consultation, la Ville de Paris a souhaité mettre en place une Commission de dialogue, chargée d'émettre un avis sur les candidatures, d'échanger avec les candidats au cours de la procédure et de proposer le lauréat à retenir. Cette commission regroupe des élu.e.s et représentant.e.s de la Ville de Paris, de P&Ma, des collectivités voisines (Est Ensemble, Plaine Commune, Aubervilliers, Pantin) et des propriétaires fonciers du secteur (Etat, SNCF, RATP), ainsi que plusieurs expert.e.s chargé.e.s d'éclairer les débats (voir liste en annexe).

Après analyse des 37 candidatures reçues et avis de la Commission de dialogue, P&Ma a retenu trois équipes pluridisciplinaires pour participer au dialogue compétitif :

- **51N4E** avec BASE, PLAN COMUN, ATELIER FRANCK BOUTTE, NAT&VIE, KAUSHAL CONSULTING, ARTELIA, L'EFFET URBAIN, MANIFESTO ;
- **TVK** avec MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE, ZEFECO, URBAN ECO, ATM, EGIS, CITEC ;
- **UAPS** avec ALTITUDE 35, AMOES, CONFLUENCES, SOL&CO, MICROHUMUS, TPF INGENIERIE, GRAVITY, CITEC, MONONO.

Ces équipes regroupent notamment des compétences en urbanisme, paysage, architecture, environnement, études techniques et mobilités. Choies pour la qualité et la cohérence de leur groupement, de leurs références et de leur positionnement face aux enjeux, il est attendu de leur part à la fois une approche prospective, à même de faire émerger un projet ambitieux pour le quartier et une capacité à mettre en œuvre les transformations de manière pragmatique, ancrée dans les réalités du site.

Le dialogue compétitif se déroulera en plusieurs phases successives, au cours desquelles les candidats seront régulièrement auditionnés par la Commission de dialogue, afin d'affiner progressivement leurs propositions.

**Le lauréat sera désigné au premier trimestre 2025** et se verra attribuer un accord-cadre d'une durée de huit ans, comportant notamment des missions de conception urbaine, de coordination architecturale et de maîtrise d'œuvre des espaces publics.

#### **A propos de la requalification de la Porte de la Villette**

Située au nord-est du XIX<sup>e</sup> arrondissement, la Porte de la Villette est un secteur stratégique de la capitale, à l'articulation entre Paris, Pantin et Aubervilliers, à proximité du canal de l'Ourcq et du parc de la Villette. Ce vaste site morcelé est traversé d'infrastructures majeures en particulier le faisceau ferroviaire de la Gare de l'Est et le boulevard périphérique appelé à muter progressivement en boulevard urbain apaisé. Il accueille aujourd'hui des locaux de la Préfecture de Police, des ateliers de la RATP et des activités événementielles, festives et solidaires avec en particulier le plus grand centre parisien de distribution alimentaire.

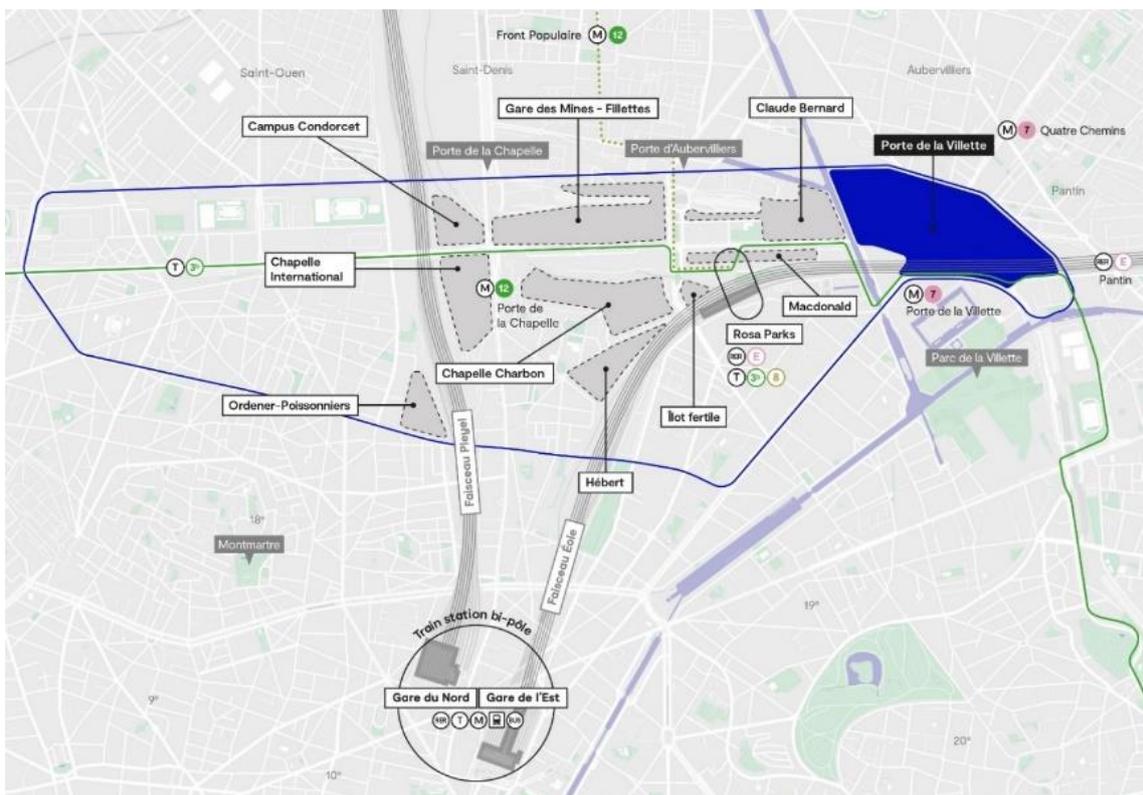
Dans le prolongement des études urbaines menées par le groupement piloté par MGAU et du processus de concertation engagé par la Ville de Paris depuis 2019, les objectifs fixés par le futur PLU bioclimatique ont permis de définir 6 principales orientations, qui guideront le travail des concepteurs :

- Concevoir la Porte de la Villette comme un grand parc ;
- Mener un projet exemplaire de la bifurcation écologique ;
- Construire une cohabitation apaisée avec les infrastructures ;
- Renforcer les continuités urbaines entre Paris et les communes voisines ;
- Favoriser une ville mixte et inclusive, aux usages diversifiés ;

Partager le projet, co-construire, préfigurer.

#### **Les experts participant à la Commission de dialogue**

- Agnès Bastin, ingénieure en urbanisme et environnement, Institut Supérieur d'Ingénierie et de Gestion de l'Environnement (Mines Paris – SPL) ;
- Kristiaan Borret, Bouwmeester – Maître Architecte de la Région Bruxelles-Capitale ;
- Susanne Eliasson, architecte-urbaniste, agence GRAU ;
- Léa Hommage, paysagiste, agence LALU ;
- Alexandre Labasse, Directeur général de l'Apur ;
- Sonia Lavadinho, géographe et anthropologue ;
- Marion Waller, Directrice générale du Pavillon de l'Arsenal.



*La Porte de la Vilette, une nouvelle étape de la transformation du secteur Paris Nord Est*  
 © Designers Unit / P&Ma

## CONTACT PRESSE

### P&Ma

Simon Henry

01.82.82.77.59

[s.henry@parisnetmetropole.fr](mailto:s.henry@parisnetmetropole.fr)

Corinne Martin

06 63 31 53 09

[c.martin@parisnetmetropole.fr](mailto:c.martin@parisnetmetropole.fr)

[www.parisnetmetropole-amenagement.fr](http://www.parisnetmetropole-amenagement.fr)

## A propos de Paris & Métropole aménagement

La société publique locale Paris & Métropole Aménagement, dont le capital est détenu à 90% par la Ville de Paris et à 10% par la Métropole du Grand Paris, est l'aménageur de six opérations sur le territoire parisien : Clichy-Batignolles, Saint-Vincent-de-Paul, Porte Pouchet, Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes.

Elle intervient en appui de la Métropole du Grand Paris à Livry Gargan (93) et Porte de Bagnolet ainsi qu'en appui de la Ville de Paris à Porte de la Vilette.

P&Ma contribue au renouvellement des modèles et des pratiques de l'aménagement, notamment en vue de réduire l'empreinte carbone de la ville et d'accompagner l'évolution des modes de vie.